



Procès verbal

Conseil exécutif 2024-2025

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #15 - ordinaire - Session d'automne 2024

7 octobre 2024 à 16h00

Université de Sherbrooke - Local A8-146-2

1. Ouverture de la rencontre

Cassy Dunaj déclare l'ouverture de la rencontre à 16h05.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Juliette Freitas-Bourassa propose l'adoption de l'ordre du jour.

Marguerite Tremblay appuie.

Autorisation unanime.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt.

4. Vérification et adoption du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024 [CE14_PV_A24_2024-09-23](#)

Clémence Lamer propose l'adoption du procès-verbal.

Juliette Freitas-Bourassa appuie.

Autorisation unanime.

5. Rapports des personnes dirigeantes

5.1. Présidence

Cassy Dunaj mentionne que la situation concernant le Fonds des réfugiés a causé des mécontentements et suscité des discussions.

5.2. Vice-présidence

Thomas Le Breton-Paquin explique que le référendum portant sur l'adhésion de l'AGED à la FEDQ a récolté 132 voix, alors que le seuil de validité, fixé à 25%, exigeait 231 voix.

5.3. Trésorerie

Émile Perreault mentionne que les états financiers ont été envoyés à la comptable.

Il mentionne également l'importance de la question du Fonds des réfugiés.

5.4. Responsable aux premières années

Aucun rapport n'est présenté.

5.5. Responsable aux affaires externes

Frédérique Savard mentionne qu'elle regardera s'il est possible de diminuer la cotisation de l'AGED à la FEDQ.

Elle dit que le Fonds d'appui de la FEUS tend à avoir une vocation qui apparaît plus adéquate.

Émile Perreault mentionne que concernant le FAE, il a une rencontre avec Roxane Beaupré-Huot pour discuter de Sim'Onu et de la journée Passe-Droit.

Frédérique Savard explique que la FEUS a l'intention d'organiser un 5@11 interfacultaire en janvier, sous le thème IglooFest.

5.6. Responsables aux communications

Marguerite Tremblay mentionne qu'elle encourage la communauté étudiante à bouger. Elle explique que le programme de kinésiologie mènera une étude sur les étudiants de droit en période d'examens et des publications seront effectuées par rapport à cela.

Elle explique qu'il faudra se pencher sur la question des assurances pour le Défilé de mode.

Elle demande dans quelle mesure les cabinets peuvent être présents durant la période de "blackout" associée à la Course aux stages.

Elle déclare qu'Esther Poirier et Damyan Minev seront les personnes qui participeront à l'organisation du gala de l'AGED.

5.7. Responsable aux affaires sociales et sportives

Juliette Freitas-Bourassa explique que le Comité droit du sport procèdera bientôt à la sélection des candidats pour le Sports Arbitration Moot.

Elle mentionne que le comité Promo participera au IglooFest.

5.8. Responsable aux affaires académiques

Aucun rapport n'est présenté.

5.9. Responsable aux affaires professionnelles

Nicolas Girard-Bissonnette rappelle l'évènement avec Clyde & Co, qui prendra place le mardi 8 octobre.

5.10. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Aucun rapport n'est présenté.

6. Affaires nouvelles

6.1. Détermination du salaire pour la présidence et le secrétariat des AG

Cassy Dunaj explique que les montants actuels, de 45\$ pour le secrétariat et 50\$ pour la présidence, apparaissent raisonnables étant donné qu'à la base, il s'agit de bénévolat.

Frédérique Savard mentionne que ce ne sont pas toutes les associations qui offrent des montants.

Nicolas Girard-Bissonnette propose 18\$/h pour la présidence et 15\$/h pour le secrétariat jusqu'à un maximum de 5 heures.

Frédérique Savard appuie.

Juliette Freitas-Bourassa propose 14\$/h pour la présidence et 12\$/h pour le secrétariat, jusqu'à concurrence de 70\$ pour la présidence et de 60\$ pour le secrétariat.

Nicolas Girard-Bissonnette propose de modifier sa proposition pour que la rémunération soit jusqu'à concurrence de 4 heures.

Clémence mentionne que le travail du secrétariat et le travail de la présidence est aussi exigeant, et que les deux postes devraient être rémunérés également.

Émile Bellerose-Simard propose de modifier la proposition de Nicolas Girard-Bissonnette pour que la rémunération soit fixée à 17\$/h, et ce, autant pour la présidence que pour le secrétariat.

Autorisation unanime.

6.2. Bourse d'implication été 2024 du FAEE

Cassy Dunaj mentionne que chaque session,, une bourse de 1000\$ est divisée entre les membres du CE.

Clémence Lamer propose que pour la session d'été 2024, ce montant soit divisé également entre les membres en poste lors de la session d'été, à l'exception de la vice-présidence en poste à ce moment-là.

Autorisation unanime.

6.3. Commandites non payées de l'an dernier

📄 Liste de factures

Émile Perreault explique que certaines factures n'ont pas été payées, notamment en lien avec les activités de certains comités.

Nicolas Girard-Bissonnette propose de mettre ce point en dépôt.

Juliette Freitas-Bourassa appuie.

Émile Perreault demande le vote.

La proposition est refusée.

Émile Perrault propose de donner 50% des commandites non payées aux comités qui font l'effort d'aller les chercher par eux-mêmes, à l'exception du comité CDAI qui auront l'argent seulement s'il est prouvé que cela est nécessaire.

Juliette Freitas-Bourassa propose d'amender à l'amiable la proposition afin de séparer les comités auto-suffisants des comités subventionnés par l'AGED de façon à ce que les comités auto-suffisants reçoivent l'entièreté des commandites et, les autres, 50% de celles-ci s'ils sont ceux qui font le travail pour aller les chercher auprès des cabinets.

L'amendement est accepté.

Nicolas Girard-Bissonnette propose à l'amiable de mettre en dépôt le point uniquement pour le CDAI et le Comité Face-à-Face.

L'amendement est refusé.

Le vote est demandé.

La proposition est refusée.

Juliette Freitas-Bourassa propose que le point soit mis en dépôt uniquement pour le CDAI, que le Comité Face-à-Face reçoive l'entièreté des commandites de l'année dernière s'il fait le travail pour les recevoir, que les autres comités, qui ne sont pas auto-suffisants, reçoivent 50% des commandites qu'ils sont eux-mêmes allés chercher, et que les comités qui ne font pas les démarches auprès des cabinets ne reçoivent rien.

Frédérique Savard appuie.

Autorisation unanime.

7. Affaires diverses

7.1. Discussion sur la place de l'AGED dans la FEUS

Frédérique Savard propose de mettre le point en dépôt jusqu'à la date de fermeture du sondage du 20 octobre ou jusqu'à l'atteinte de 75 réponses.

Marguerite Tremblay appuie.

Autorisation unanime.

7.2. Fond des réfugiés

Fond des réfugiés - changements 2024

Émile Perreault explique que la décision prise en lien avec le Fonds des réfugiés a suscité des mécontentements. Il mentionne qu'en divisant le don pour le projet de l'EnDroit sur trois ans, cela permettrait de conserver un certain montant dans le Fonds des réfugiés afin d'être en mesure d'offrir une bourse si l'occasion se présente.

7.3. Discussion sur la place de Runnymede à l'AGED

Émile Perreault explique que Runnymede a l'intention de s'impliquer davantage au sein de la Faculté de droit.

7.4. Logiciel de comptabilisation des présences aux AG/événements

Émile Perreault explique que le Service à la vie étudiante peut nous fournir un logiciel qui comptabilise les présences par un scan des cartes étudiantes. Ce serait beaucoup plus efficace pour la présence des comités aux AGs.

7.5. Partenariat avec Jolicoeur-Lapierre

Nicolas Girard-Bissonnette explique que Jolicoeur-Lapierre souhaite établir un partenariat à l'occasion duquel prendrait place un concours. Un prix de 350\$ serait en jeu. Il faudrait donc commencer à penser à des idées de prix.

8. Huis-clos statutaire

9. Varia

10. Date de la prochaine rencontre

Le 28 octobre 2024 à 16h.

11. Ajournement de la rencontre

Thomas Le Breton-Paquin déclare l'ajournement de la rencontre à 18h01.